

En raison de la covid-19, cette publication est complétée par [un supplément exceptionnel](#).

Fin juin 2021, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité est estimé à près de 4,35 millions de foyers. Les masses financières versées au titre de cette prestation (données comptables) s'élèvent à environ 2,39 milliards d'euros au deuxième trimestre 2021, en hausse de 4,3 % par rapport au trimestre précédent.

Les montants versés aux allocataires au titre des droits d'avril, mai et juin (données statistiques) seraient également en hausse par rapport au trimestre précédent (+ 4,5 %). En neutralisant les modifications réglementaires (barème et mesures nouvelles) et la saisonnalité de la prestation, les dépenses nettes connaîtraient une hausse de 1,2 % ce trimestre.

Parallèlement, le nombre de bénéficiaires diminuerait de 0,6 % en données brutes et augmenterait de 0,7 % en données nettes. Ces évolutions nettes s'expliqueraient notamment par la reprise de l'activité économique.

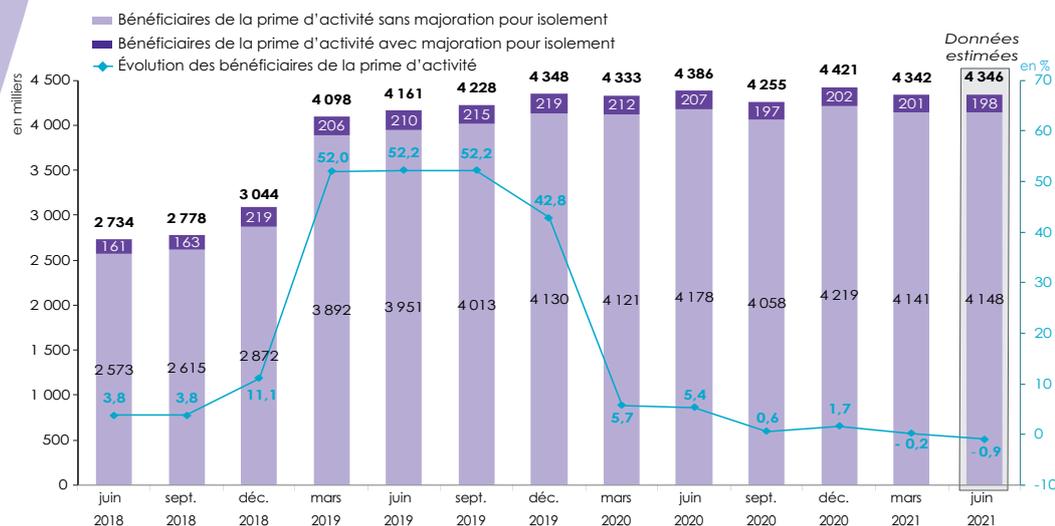
La situation en juin 2021

D'après les premières estimations fin juin 2021, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité est estimé à près de 4,35 millions de foyers. Les effectifs diminueraient de 0,9 % par rapport à juin 2020, correspondant à une baisse de 40 000 bénéficiaires (graphique 1). Selon les données comptables, les masses financières versées au titre de cette prestation s'élèvent à 2,39 milliards d'euros au deuxième trimestre 2021, en diminution de 2,9 % sur un an (encadré).

Les données définitives de mars 2021

Selon les données définitives de mars 2021, les Caisses d'allocations familiales (Caf) ont versé la prime d'activité à 4,342 millions de foyers, pour un montant moyen de 177,5 euros par mois. Ce chiffre est supérieur de 16 500 foyers par rapport à celui de la publication précédente (n° 21). Les effectifs ont donc augmenté de 0,2 % entre mars 2020 et mars 2021. Cette progression reflète celle des foyers ne bénéficiant pas d'une majoration liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître (+ 0,5 %). Les bénéficiaires de la prime d'activité percevant cette majoration pour isolement, connaissent, quant à eux, une baisse de 5,2 % sur un an.

Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %) - données définitives



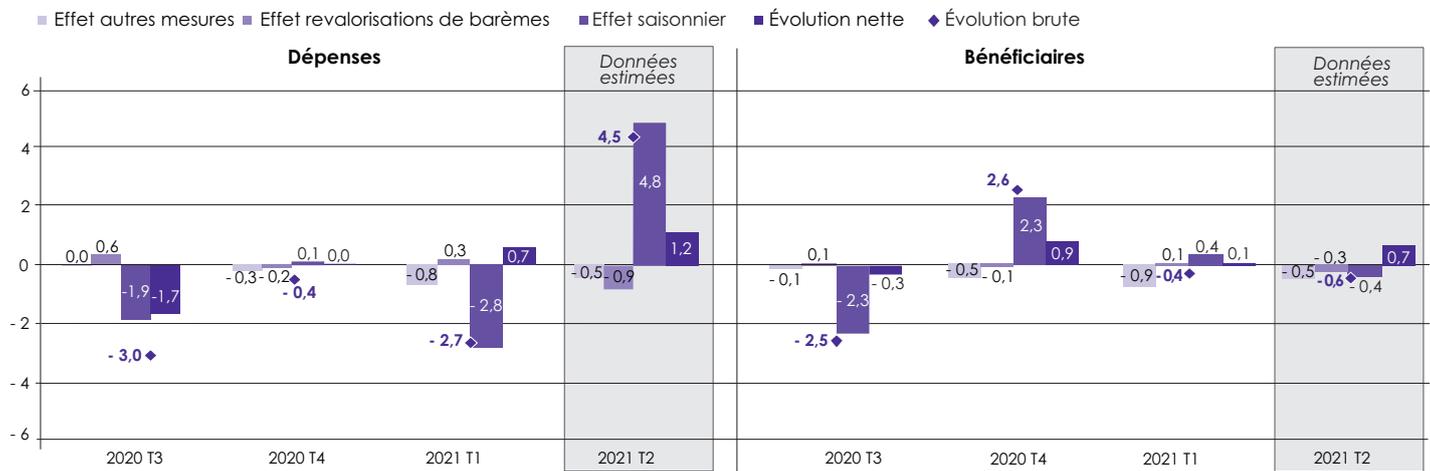
Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière.

Comprendre les évolutions trimestrielles récentes

Les évolutions du nombre de bénéficiaires et des dépenses de prime d'activité peuvent être analysées, en distinguant les effets des modifications réglementaires (barème et mesures nouvelles) des autres déterminants⁽¹⁾. Les dépenses et le nombre de bénéficiaires de prime d'activité au titre des droits du 1^{er} trimestre 2021 sont en baisse par rapport au trimestre précédent (respectivement de -2,7 % et -0,4 %). La saisonnalité explique une importante partie de cette diminution.

(1) La méthode de calcul des effets des changements de barème (meilleure prise en compte de l'inflation) et de la saisonnalité est modifiée à compter de la présente publication afin d'en améliorer la qualité. Il en découle une révision des contributions de chaque déterminant telles qu'affichées dans les précédentes publications. Compte tenu des facteurs législatifs et conjoncturels qui ont affecté cette prestation depuis sa création, ces éléments pourront connaître de nouvelles modifications lors de publications ultérieures.

Graphique 2 - Décomposition des évolutions trimestrielles brutes⁽¹⁾ des dépenses en mois de droit et du nombre de bénéficiaires⁽²⁾ de la prime d'activité (en %)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière. ⁽¹⁾ La méthodologie de calcul des contributions des déterminants de la prime d'activité a été actualisée. ⁽²⁾ Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré.

En effet, les droits des 1^{ers} trimestres sont calculés sur les déclarations de ressources des allocataires de fin d'année et intègrent ainsi plus souvent des primes (13^e mois et autres gratifications...), ce qui entraîne une baisse du montant de prime d'activité versé voire une sortie de la prestation. Un autre facteur d'explication se trouve dans les modifications réglementaires avec notamment la mise en place des accords du Ségur de la santé (entrés en vigueur en décembre 2020) qui revalorise les métiers du personnel des établissements de santé. Nettes des variations saisonnières, des revalorisations de barème et des mesures réglementaires, les dépenses et les effectifs connaissent une hausse (+ 0,7 % et + 0,1 %). Celle-ci s'explique par la reprise économique et l'amélioration des conditions sur le marché de l'emploi.

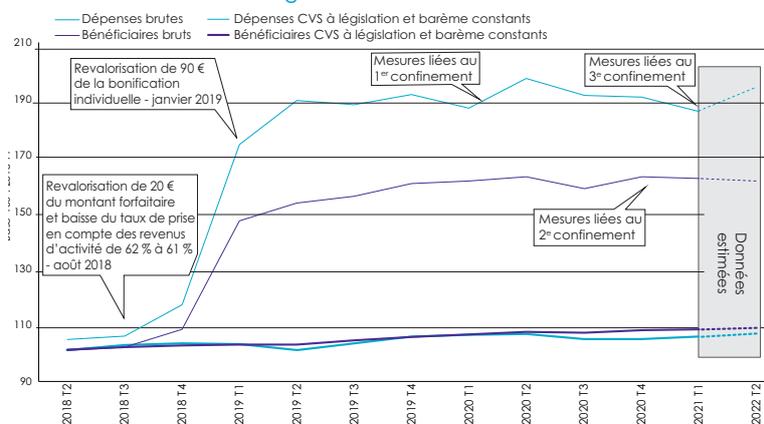
Au 2^e trimestre 2021, les dépenses repartiraient à la hausse (+ 4,5 %) tandis que les bénéficiaires continueraient de baisser (- 0,6 %). Le contrecoup de la baisse saisonnière du 1^{er} trimestre explique une partie importante de cette évolution pour les dépenses (+ 4,8 %). Par ailleurs, les effets des revalorisations et des mesures nouvelles viendraient modérer les effets saisonniers. La revalorisation du montant forfaitaire au 1^{er} avril 2021 est totalement absorbée par une inflation en hausse conduisant à un effet barème négatif (- 0,9 % pour les dépenses et - 0,3 % pour les bénéficiaires). Enfin, du fait de la prise en compte progressive des ressources des allocataires induite par les effets figés, la revalorisation salariale des personnels de santé dans le cadre des accords du Ségur de la santé a encore un impact sur les versements de prime d'activité du 2^e trimestre 2021 : il est estimé à - 0,5 % pour les dépenses et les bénéficiaires. En neutralisant les variations saisonnières, les revalorisations du barème et les mesures nouvelles, les dépenses et les bénéficiaires augmenteraient légèrement (respectivement + 1,2 % et + 0,7 %), reflétant la poursuite de la reprise économique.

Comprendre les évolutions de moyenne période

Depuis la mise en place de la prime d'activité jusqu'au 2^e trimestre 2018, les dépenses et le nombre moyen de bénéficiaires connaissent une croissance moyenne de respectivement 1,5 % et 1,4 % chaque trimestre, suivie d'une très forte hausse au dernier trimestre 2018 (graphique 3). L'année 2019 est marquée par une accélération de cette évolution en lien avec la revalorisation exceptionnelle de la bonification individuelle. Depuis mars 2020, la prime connaît des évolutions en dents de scie liées à la crise sanitaire, via les mesures d'accompagnement décidées (maintiens de droits, chômage partiel) et les turbulences économiques (diminution de la population active, hausse du chômage...) qu'elle implique.

En tendance, c'est-à-dire une fois neutralisées les revalorisations de barèmes, les autres mesures réglementaires et de la saisonnalité, les dépenses et les effectifs augmentent respectivement de 2,0 % et 1,8 % en moyenne chaque trimestre jusqu'au 3^e trimestre 2018, en lien avec la baisse continue du chômage observé sur la période. Au 1^{er} semestre 2019, les dépenses et le nombre de bénéficiaires connaissent une évolution tendancielle nette relativement stable, qui s'oriente à la hausse au second semestre. L'année 2020, du fait de la crise sanitaire, est marquée par une croissance tendancielle des dépenses et des effectifs inférieure à ce qu'elle était au cours des années précédentes. Un début de reprise des dépenses et des effectifs nets semble toutefois s'amorcer début 2021.

Graphique 3 - Évolution des dépenses en mois de droit et du nombre de bénéficiaires⁽¹⁾ de la prime d'activité chaque trimestre - données brutes et données CVS à législation et barème constants, en base 100⁽³⁾

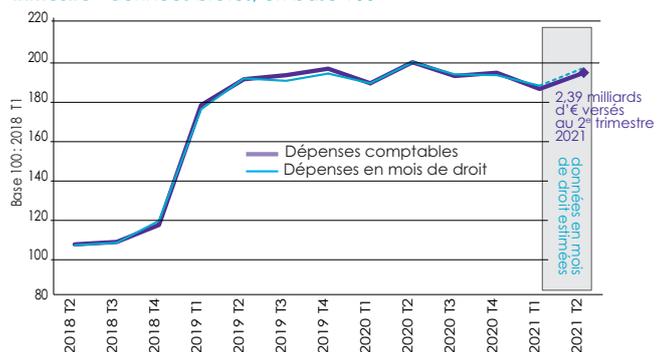


Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière. ⁽¹⁾ Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré. ⁽²⁾ Données corrigées des variations saisonnières (CVS), hors revalorisations du barème et hors mesures réglementaires. Une nouvelle correction saisonnière a été calculée, en lien avec la révision de l'effet barème. ⁽³⁾ Graphique rebasé (base 100 : 1^{er} trimestre 2018).

ZOOM SUR LES DÉPENSES

Les masses financières de prime d'activité connaissent une baisse de 2,9 % entre le 2^e trimestre 2021 et le 2^e trimestre 2020 selon les données comptables et de 1,7 % selon les données en « mois de droit » (dernier trimestre estimé). Ces évolutions annuelles recouvrent des fluctuations infra-annuelles différentes (définitions dans [Lisez-moi](#)). Les dépenses comptables connaissent une baisse plus forte que celle des dépenses statistiques au 1^{er} trimestre 2021 (respectivement de - 4,3 % et - 2,7 %), contrecoup des nombreux paiements sous forme de rappels ayant eu lieu au trimestre précédent. Au 2^e trimestre, elles croissent à un rythme similaire (respectivement 4,3 % et 4,5 %). Pour l'analyse conjoncturelle, il est préférable d'utiliser les dépenses « en mois de droit » et donc de neutraliser les effets de gestion (ce qui permet de tenir compte des actualisations tardives de situation), afin de les comparer au nombre de bénéficiaires. Le graphique montre, sur une moyenne période, que les dépenses comptables et celles « en mois de droit » ont des évolutions très proches.

Graphique - Évolution des dépenses comptables et des dépenses en mois de droit versées au titre de la prime d'activité chaque trimestre - données brutes, en base 100⁽¹⁾



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser) et Agence comptable. Champ : Caf - France entière. ⁽¹⁾ graphique rebasé (base 100 : 1^{er} trimestre 2018).